



Plan d'affectation des zones

Dossier d'approbation

Approuvé avec conditions le 22 mai 2019

Mis à l'enquête publique par publication dans le Feuille officielle n° 43 du 29.6.2021

Adopté par le Conseil communal de Pont-la-Ville, le 11.1.2022

La Secrétaire Le Syndic

[Signature]
[Signature]

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, le 3 JAN. 2024

Le Conseiller d'Etat, Directeur



Echelle 1:5'000

29 octobre 2021

Mandat: 1924 / st / pa
Document: 1_PontVil_PAZ_adaptDAEC19.mxd
Format: 63 x 90

ARCHAM ET PARTENAIRES SA

Aménagement du territoire et urbanisme
Route du Jura 43, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 10 80
info@archam.ch, www.archam.ch

Légende

Zones d'affectation

- Zones à bâtir**
 - Zone centre village (VIL)
 - Zone résidentielle moyenne densité (RMD)
 - Zone résidentielle faible densité (RFD)
 - Zone d'intérêt général (IG)
 - Zone équestre (EQU)
 - Secteur constructible
 - Secteur aménageable
 - Zone de golf (GO)
 - Secteur hôtelier et résidentiel
 - Secteur parcours
 - Secteur pratique

Zones agricoles

- Zone agricole (AGR)

Zones de protection

- Zone de protection des cours d'eau

Autres zones

- Aire forestière (FOR)

Éléments superposés

Secteurs superposés

- Espace réservé aux eaux; si non délimité : cf. art. 15 RCU
- Secteur de danger naturel élevé
- Secteur de danger naturel moyen
- Secteur de danger naturel faible
- Secteur de danger naturel indicatif
- Secteur de danger naturel résiduel
- Secteur à prescriptions spéciales
- Secteur à mesures d'harmonisation

Périmètres superposés

- Plan d'aménagement de détail (PAD) approuvé
- Plan d'aménagement de détail (PAD) obligatoire
- Périmètre de permis pour l'équipement de détail (PED) obligatoire
- Périmètre de protection du site construit
- Périmètre d'implantation à l'intérieur du périmètre de protection du site construit
- Périmètre de protection de la nature
- Périmètre de protection du paysage
- Périmètre de protection archéologique
- Périmètre archéologique

Éléments protégés superposés

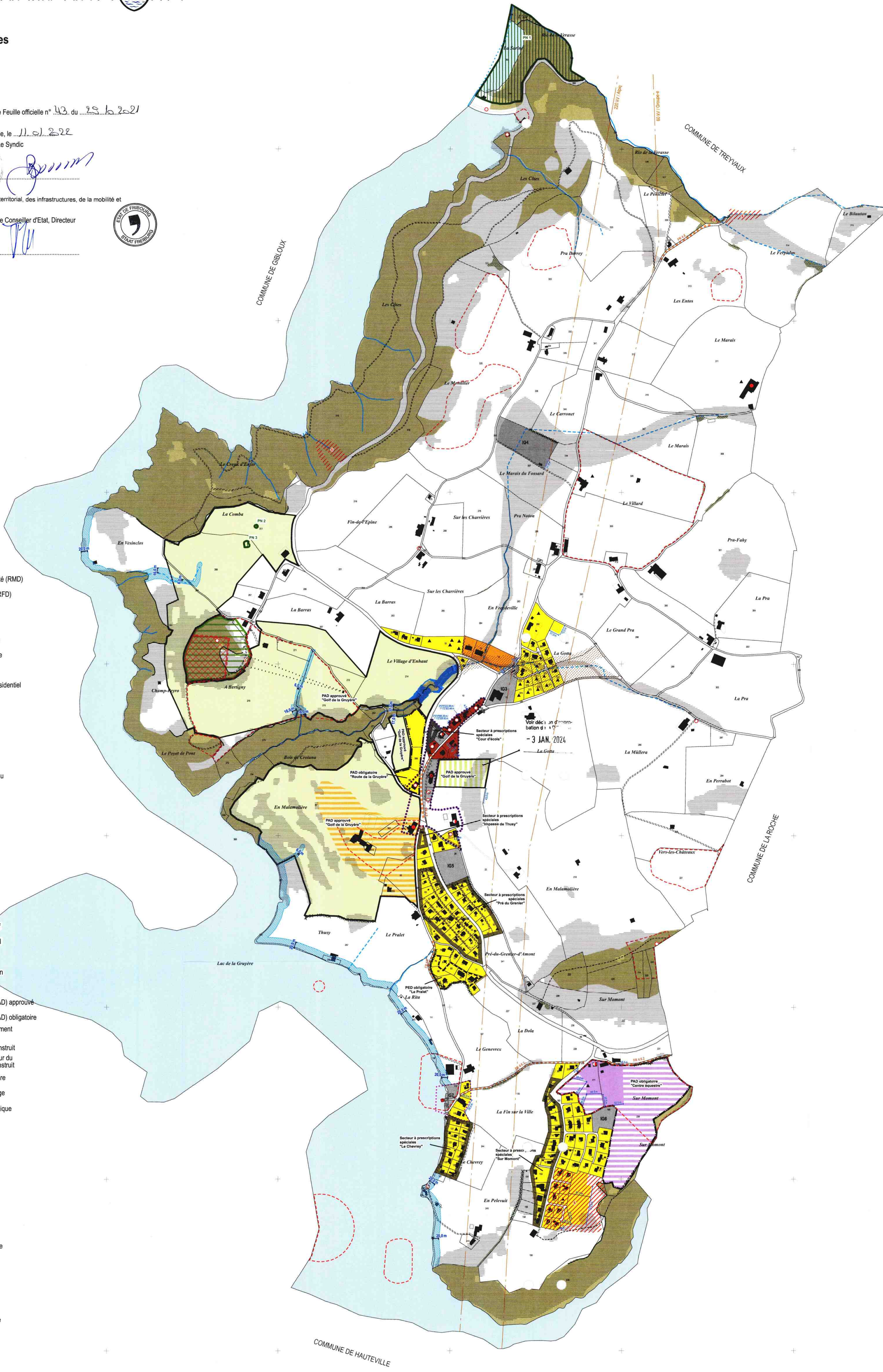
- Haie en zone à bâtir protégée
- Immeuble protégé, catégorie 1
- Immeuble protégé, catégorie 2
- Immeuble protégé, catégorie 3
- Chemin IVS protégé

Autres éléments superposés

- Constatation de la nature forestière

Informations indicatives

- Bâtiment
- Bâtiment non cadastré
- Surface boisée hors aire forestière
- Ligne à haute tension
- Stand de tir : champ de tir
- Cours d'eau en surface
- Cours d'eau sous tuyaux
- Cours d'eau sous-eau
- Lac
- Site pollué (s = site de stockage, t = butte de tir)



Source des données pour la révision du PAL
Données cadastrales : Geosud SA, Ingénieur géomètre officiel, 1620 Bule / aut. n°0202015.01.01.000
Secteurs de protection des eaux souterraines : SENFR
Recensement et inventaire des sites archéologiques : SAFFFR
Données cartographiques nature et paysage : SFNFR
Données fédérales nature et paysage : OFEV
Données hydrologiques : SPCIFR
Secteurs de danger naturels : carte des dangers naturels sur le Plateau fribourgeois, CDN, 2014

